

Actuellement vous payez vos factures à échéance et vous souhaitez les mensualiser ?
C'est possible !

Le service eau & assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition un formulaire pour recueillir les informations nécessaires à la préparation de votre future mensualisation.

Avant de faire votre demande,
merci de compléter le "formulaire SEPA" [à télécharger ici](#)
et de vous munir d'un extrait de votre relevé d'identité bancaire (RIB)

[Je fais ma demande](#)

Public concerné :

Particulier
Professionnel / entreprise

*Communes concernées : 47 / 47

Auberives en Royans, Beaulieu, Beauvoir en Royans, Bessins, Chantesse, Chasselay, Châtelus, Chatte, Chevrières, Choranche, Cognin les Gorges, Cras, Izeron, l'Albenc, La Rivière, La Sône, Malleval en Vercors, Montagne, Montaud, Morette, Murinais, Notre Dame de l'Osier, Poliéna, Pont en Royans, Presles, Quincieu, Rencurel, Rovon, Saint-André en Royans, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Gervais, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Just de Claix, Saint-Lattier, Saint-Marcellin, Saint-Pierre de Chérennes, Saint-Quentin sur Isère, Saint-Romans, Saint-Sauveur, Saint-Vérand, Serre-Nerpol, Têche, Varacieux, Vatilieu, Vinay.

[Tout savoir sur le prélèvement bancaire](#)

[Je veux faire une autre demande](#)